

Actions DREAL 2018

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) met en œuvre en Pays de la Loire, auprès du préfet de région, les politiques du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. La DREAL décline les orientations et les réformes de l'État. Le professionnalisme et l'efficacité des équipes a permis à la DREAL d'obtenir en 2018 la certification ISO 9001 en intégrant un nouveau processus qualité qui mobilise l'ensemble des services autour de la transition énergétique. Le développement toujours soutenu de la région conduit à accompagner l'ensemble des territoires et des partenaires pour préserver l'eau et la biodiversité, développer et améliorer l'offre de logements et diversifier les mobilités. La DREAL participe ainsi à écrire le futur de la région.

Annick Bonneville,
directrice



Protéger et valoriser la richesse de notre environnement

Élaborer une stratégie régionale pour l'eau 2019-2021

Alors que seulement 11% des masses d'eau sont en bon état en Pays de la Loire, une mobilisation collective est nécessaire. La DREAL a ainsi organisé en avril 2018 un séminaire régional autour de la reconquête de la qualité de l'eau, réunissant les services de l'État et ses opérateurs.

L'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie, dans le cadre d'un processus collaboratif vise à générer une nouvelle dynamique pour cette reconquête. Dans ce même objectif, la première conférence régionale de l'eau a été réunie sous la présidence conjointe de la préfète de région et de la présidente du conseil régional le 29 mai 2018, avec l'ensemble des acteurs et partenaires de la politique de l'eau.

11%

seulement des masses d'eaux superficielles en bon état écologique

100

participants au séminaire provenant d'une trentaine de services et opérateurs de l'État

Protéger et valoriser la richesse de notre environnement

Valider un nouveau programme d'actions régional nitrates

Le 6^{ème} programme d'actions régional (PAR) "nitrates" arrêté en juillet 2018 s'applique à l'ensemble de la région, classée intégralement en "zone vulnérable aux pollutions par les nitrates". Il comporte des actions et des mesures nécessaires à une bonne maîtrise des fertilisants azotés et à une gestion adaptée des terres agricoles. Il s'agit de limiter les fuites de nitrates vers les eaux souterraines, superficielles et côtières, qui conduisent à une forte dégradation de l'état écologique des masses d'eau. Le programme identifie également des zones d'actions renforcées et des mesures spécifiques autour des captages d'eau potable les plus exposés à la pollution par les nitrates.

Adopter la stratégie régionale pour la biodiversité

La stratégie régionale pour la biodiversité 2018-2023, fruit d'une démarche d'élaboration participative co-pilotée par l'État et le conseil régional, a été validée en juin 2018 par le comité régional biodiversité. Elle comprend 7 enjeux stratégiques, 11 objectifs prioritaires et 19 actions.

La mise en œuvre de cette stratégie participe à la déclinaison du plan national pour la biodiversité. Une action forte concerne la connaissance indispensable pour préserver et gérer efficacement. Une première étape a été franchie avec la mise en ligne du portail internet "Biodiv' Pays de la Loire" en novembre 2018.



Diminuer les rejets d'eau d'un industriel

L'Unité de Valorisation Énergétique des Déchets (UVED) du Mans Métropole incinère 140 000 tonnes de déchets par an. Suite à une action de surveillance des rejets de substances dangereuses dans l'eau, la DREAL a relevé des flux importants en cadmium, zinc, nonylphénol et plomb. Après une phase d'optimisation ayant réduit de 60 % les rejets en eau en 3 ans, Le Mans Métropole a opté pour un "zéro rejet" lors du renouvellement de sa délégation de service public. Depuis le 1er octobre 2018, les eaux industrielles sont intégralement réutilisées dans le process.

Mettre en oeuvre la transition énergétique en Pays de la Loire

Accompagner les plans climat air énergie territoriaux (PCAET)

Les plans climat air énergie territoriaux (PCAET) permettent aux collectivités d'agir localement pour réduire les émissions de gaz à effets de serre et de polluants atmosphériques. La DREAL produit des indicateurs statistiques et un atlas cartographique.

La DREAL, pour le compte du préfet de région, porte à la connaissance des collectivités concernées les éléments leur permettant de réaliser leur PCAET. Elle suit leur élaboration et émet un avis sur les PCAET réalisés. Trois plans climat sont adoptés au 1er décembre 2018 à l'échelle de la région. A terme, la quasi-totalité de la population des Pays de la Loire devrait habiter un territoire bénéficiant d'un PCAET.

Une carte de suivi des PCAET est disponible sur le site de partage d'information géographiques : www.sigloire.fr.



Mettre en oeuvre la transition énergétique en Pays de la Loire

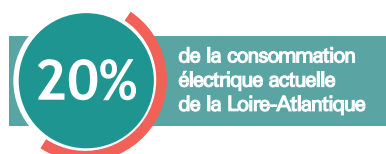
Développer la production d'énergies renouvelables à terre et en mer

La part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie des Pays de la Loire est passée de 8 % en 2008 à 14 % en 2016. Un objectif de 21 % est fixé pour 2020. La progression est due principalement au développement de la chaleur renouvelable (chaufferies bois, pompes à chaleur) et dans une moindre mesure à celui de la production d'électricité par l'éolien terrestre.

Deux projets de parcs éoliens en mer de forte puissance devraient voir le jour à partir de 2022, sous réserve des décisions de justice suite à différents recours : celui de Saint-Nazaire, autorisé depuis 2016, et celui des deux îles d'Yeu et de Noirmoutier, dont les principales autorisations ont été délivrées en fin d'année 2018.

Le parc éolien de Saint-Nazaire produira environ 20 % de la consommation électrique actuelle de la Loire-Atlantique, le parc éolien des deux îles 40 % de la consommation du département de la Vendée.

Objectifs énergies marines renouvelables :



Léna bilot - Terra : Eolienne flottante Floatgen

Suivre la transition énergétique en Pays de la Loire



L'observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique, baptisé TEo (Transition écologique - Observatoire) a vu le jour en janvier 2018 sous forme d'une association loi 1901. Cette association, présidée par Annick Bonneville, regroupe l'État, le conseil régional et l'ADEME en tant que membres fondateurs ainsi qu'Air Pays de la Loire et les gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz. Son chef de projet, recruté en juillet 2018, élabore un tableau de bord permettant de suivre l'évolution des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergies renouvelables dans la région et les territoires.

Informé via la lettre régionale éolien et photovoltaïque

Cette lettre présente chaque trimestre la situation de la région en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

Outre les chiffres-clés, elle apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région pour ces filières énergétiques renouvelables.

Assurer la sécurité des populations

Se mobiliser face au risque inondation

Des précipitations exceptionnelles ont touché la région du 9 au 13 juin 2018, causant des inondations importantes en Loire-Atlantique, Mayenne et Sarthe. Le service de prévision des crues Maine Loire aval a surveillé la situation 24 heures sur 24 pendant 6 jours et réalisé plus de 50 mesures de débit sur une trentaine de cours d'eau.

Il a depuis traité 142 demandes de reconnaissance au titre des catastrophes naturelles.

Le service de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques a été mobilisé en urgence par les préfets de Mayenne et de Loire-Atlantique pour apporter son expertise sur plusieurs barrages qui menaçaient de rompre.



Manuel bouquet - Terra

Mettre en sécurité un ancien site de fabrication de circuits imprimés

Le site ELCO PCB d'Angers utilisait de nombreux produits chimiques. Après sa liquidation en 2015, l'inspection des installations classées a constaté la présence sur site d'environ 475 tonnes de déchets dangereux. La procédure menée par l'inspection a établi la défaillance de l'ancien exploitant. L'accord du Ministère pour faire intervenir l'ADEME a été obtenu. L'arrêté préfectoral dit de "travaux d'office", signé en octobre 2018, permettra à l'ADEME de procéder à l'évacuation des déchets courant 2019.



DREAL Pays de la Loire : site ELCO PCB d'Angers

La raffinerie de Donges se modernise

Le projet dit « Horizon », investissement de 350 M€ au sein de la raffinerie, est porté par Total. Il vise à réduire la teneur en soufre des carburants pour répondre aux nouvelles exigences environnementales. La DREAL a instruit les deux demandes d'autorisation environnementale en 2018 et intégré dans un arrêté préfectoral unique toutes les prescriptions applicables à la raffinerie depuis sa création en 1932 (120 arrêtés). Les exigences sont renforcées sur les rejets dans l'air, la consommation d'eau, le bruit, les odeurs et la prévention des risques accidentels.

Contribuer à l'organisation des secours dans les industries

La DREAL a réalisé en 2018 des contrôles inopinés dans 8 établissements industriels dans le département de la Loire-Atlantique. L'objectif est de s'assurer que les exploitants connaissent et appliquent correctement leurs procédures d'intervention en cas d'accident. Bilan de l'opération : des axes d'amélioration importants identifiés, relatifs à l'efficacité de l'alerte, à la mise en œuvre des moyens d'intervention (appareil respiratoire individuel pour l'opérateur), à la qualité des échanges d'informations pendant la phase accidentelle (par exemple sur le sens du vent dans le cas d'un accident avec nuage toxique).

103

centres de contrôle techniques poids lourds et véhicules légers visités

293

supervisions de contrôleurs techniques poids lourds et véhicules légers

621

opérations de contrôles sur route, représentant 4496 véhicules contrôlés

Permettre à tous de se loger

Développer la connaissance des besoins en logements et des loyers du parc privé

La DREAL a poursuivi ses travaux sur la territorialisation de la production de logements et la connaissance des marchés du logement. Ainsi, elle a développé le système d'information et de collecte des loyers privés (SICLOP) basé sur les annonces immobilières.



Une étude sur les besoins en logement, basée sur une nouvelle méthodologie nationale, les évalue à 25 000 nouveaux logements par an en Pays de la Loire. Le système d'information sur les tensions des marchés du logement à l'échelle des intercommunalités a aussi été mis à jour en 2018.

Renforcer la mise en œuvre du plan logement d'abord au profit des publics les plus défavorisés

Une hiérarchisation des publics prioritaires pour l'attribution de logements locatifs sociaux, a été réalisée pour donner une priorité accrue aux ménages retenus au titre du droit au logement opposable (DALO), aux réfugiés, aux sortants de structures d'hébergement et aux personnes victimes de violence familiale. Le relogement des réfugiés et des sortants de structures d'hébergement a ainsi été doublé par rapport à 2017, pour une perspective de 1 250 attributions sur ces deux publics. Le relogement des ménages les plus défavorisés et des personnes victimes de violence familiale est respectivement en augmentation de 53 % et 23 % par rapport à 2017. À noter la forte mobilisation des bailleurs sociaux et des services de l'État pour répondre à ces demandes.

Se loger

Près de 6 500 logements ont bénéficié de financements de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) au terme de l'exercice 2018. Le volume augmente de 850 logements par rapport à 2017 (+ 15 %) et ce, grâce à l'activité de rénovation énergétique qui représente 71 % des logements aidés.

Avec près de 4 600 logements rénovés, 2018 est ainsi la meilleure année de réalisation du programme "Habiter mieux" depuis son lancement, en 2011, dépassant de 27% les résultats de 2017.



Organiser un colloque pour agir sur la revitalisation des territoires



DREAL Pays de la Loire - Colloque Centres-villes centres-bourgs de Doué-en-Anjou

La DREAL a organisé un colloque sur la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes en octobre 2018 à Doué-en-Anjou, en partenariat avec d'autres services de l'État, la Banque des Territoires, Action Logement et l'Anah.

Il a réuni près de 220 participants ligériens dont de nombreuses collectivités. Il a permis de partager les constats, les expériences et les solutions possibles pour réussir une opération de revitalisation. Les retours d'expérience d'élus de villes engagées dans l'innovant programme "Action Cœur de ville" mais aussi d'élus de communes rurales impliquées dans un projet de revitalisation de leur centre-bourg ont nourri les débats.



Accompagner l'aménagement et développer l'intégration des territoires

Laurent mignaux - Terra : port de Saint-Nazaire

Développer la logistique industrialo-portuaire de Saint-Nazaire

Au cœur de la zone industrialo-portuaire de Saint-Nazaire, le nouveau boulevard des Apprentis, inauguré en juillet 2018, permet de créer un itinéraire adapté aux flux logistiques des industriels du port et le développement des Chantiers de l'Atlantique. Cet itinéraire de 1,2 kilomètres et 21 mètres de large est l'épine dorsale reliant le pôle industriel de Montoir-de-Bretagne et le hub logistique des énergies marines renouvelables. L'État y contribue à hauteur de 3,4 M€ à travers le volet portuaire du contrat de plan Etat-Région.

Aménager le réseau routier national

Les travaux de la déviation de Bouvron (Loire-Atlantique) par la RN171 ont connu une avancée particulièrement importante en 2018. Après une année 2017 consacrée aux rétablissements des voies de communication locales et aux premières mesures compensatoires environnementales, les travaux de la déviation proprement dite ont commencé début juillet. Les conditions météorologiques particulièrement favorables ont permis un avancement rapide des terrassements terminés avant l'hiver. Les travaux de chaussée de cette déviation de 4 km de long reprendront au printemps 2019 pour une mise en service envisagée au début de l'année 2020. Cette déviation est financée à 100 % par l'État à hauteur de 15M€.



Ville de Saint Nazaire - Boulevard des Apprentis

Réduire les nuisances sonores des infrastructures

87 points noirs bruits étaient recensés dans les traversées des communes de Trignac et Montoir de Bretagne (Loire-Atlantique) par la RN171. Dans le cadre du contrat de plan Etat - Région, l'État a réalisé d'importantes protections acoustiques pour réduire les niveaux sonores subis par les riverains. Ce sont ainsi 9 écrans ou merlon de terre qui ont été réalisés entre novembre 2016 et juin 2018. Ces protections d'une longueur cumulée de plus de 2600 m seront complétées en 2019 par 50 isolations de façades consistant principalement dans le changement des huisseries des habitations les plus exposées.



DREAL Pays de la Loire - déviation de Bouvron



DREAL Pays de la Loire - RN 171, écrans de protections acoustiques

Accompagner les territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables - French Mobility



La DREAL, en copilotage avec l'ADEME, a accompagné 7 collectivités dans leur réponse à l'appel à manifestation d'intérêt French Mobility - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables. Deux collectivités sont d'ores et déjà lauréates : le groupe d'actions locales (GAL) Haute Mayenne et la communauté de communes du Monts des Avaloirs. CAP Atlantique a été labellisé. Quatre autres dossiers sont en cours d'instruction pour une décision attendue début 2019.

Promouvoir le développement durable

Former les commissaires enquêteurs

117 commissaires enquêteurs de la région se sont retrouvés en avril à Angers sur le thème des énergies renouvelables terrestres et marines, avec des experts et des acteurs locaux.

En octobre, ils ont participé à deux journées sur les carrières avec l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) complétées par la visite de deux sites : la Roche-Atard (49) et Voutré (53).



DREAL Pays de la Loire

Partager les expertises et les retours d'expériences sur les Orientations d'aménagement et de programmation (PLUi)

Le cinquième Club régional des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) qui s'est tenu le 15 novembre 2018 à Angers (49), était consacré aux Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP), de la finalité à la mise en œuvre. Élus et techniciens des collectivités, les trois agences d'urbanisme et les services de l'État y ont contribué, avec près de 100 participants.



Accompagner la réforme de l'autorité environnementale (AE) et la mise en place de l'autorisation environnementale unique (AEU)

A l'image du dynamisme de la région, près de 440 décisions relatives à des projets examinés "au cas par cas" ont été rendues sur la nécessité de produire, ou pas, une évaluation environnementale. La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a rendu de nombreux avis sur des projets ainsi que sur des plans et programmes structurants pour la région, notamment les premiers PCAET et les plans clés de la métropole nantaise : plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) et plan de déplacement urbain (PDU).

Rencontrer et échanger avec les associations de protection de l'environnement

La DREAL réunit deux fois par an les associations environnementales. En 2018, les échanges ont porté sur la reconquête de la qualité de l'eau, la consultation citoyenne sur l'Europe, les PCAET, l'éolien, la biodiversité et, avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la qualité de l'air et le plan régional santé environnement (PRSE 3). Les associations présentent aussi leurs projets, comme le groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement (GRAINE) avec le groupe "éducation nature" pour porter la stratégie régionale de biodiversité.



DREAL Pays de la Loire - rencontre avec les associations de protection de l'environnement

Moderniser l'action de l'État Montrer l'exemple et partager des valeurs

Contribuer à la transition numérique



Laboratoire d'innovation créé pour développer des démarches agiles et innovantes autour de la donnée, le DREAL datalab a livré deux outils mis en ligne en 2018 :

- ▶ SICLOP permet l'analyse du marché du logement locatif privé. Cet outil éclaire les collectivités pour leur diagnostic sur les programmes locaux de l'habitat (PLH) et les plans locaux d'urbanisme (PLU).
- ▶ Le Système d'information Eau facilite le suivi de la qualité de l'eau et met déjà à disposition des mesures de pesticides réalisés dans les cours d'eau des Pays de la Loire.

Diminuer l'empreinte carbone de la DREAL

En 2018, la DREAL a poursuivi le développement de sa flotte de véhicules électriques. Ainsi, 3 véhicules nouvelle génération d'une autonomie pouvant atteindre 300 kilomètres sont disponibles à Nantes et dans les unités départementales de la DREAL en Mayenne et en Sarthe.

Au siège nantais, ce véhicule peut être rechargé sur une nouvelle borne d'un usage très aisé, installée en 2018. Les 4 prises de 11 kw/h permettent chacune une recharge complète en 2 heures.

La DREAL poursuit la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre liée à ses déplacements (- 26% entre 2016 et 2010). L'usage du vélo pour les déplacements domicile/travail continue de progresser.

Les valeurs de la DREAL

Une équipe de la DREAL aux Foulées du Tram



- ▶ porteuse de l'intérêt général et du service public
- ▶ garante du développement durable
- ▶ compétente et experte
- ▶ intègre dans l'exercice de ses missions
- ▶ soucieuse de la lisibilité de son action
- ▶ efficiente dans son action

13 coureurs de la DREAL ont participé dimanche 14 octobre aux Foulées du Tram. Course nantaise emblématique, la 39^{ème} édition des Foulées du Tram 2018 a réuni près de 7800 coureurs. Avec un départ de Thouaré, l'épreuve de 14,8 km s'est achevée cours Saint-Pierre à Nantes. Bravo aux coureurs à nos couleurs !

La DREAL des Pays de la Loire certifiée ISO 9001 grâce à son engagement collectif



Suite à un audit de l'AFNOR, au mois de juin 2018, la DREAL a obtenu la certification ISO 9001 grâce à la mobilisation de ses équipes avec l'appui de la mission qualité. Cette certification est une référence en termes de garantie de sérieux, de rigueur et d'engagement vis-à-vis des interlocuteurs et bénéficiaires.

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44 263 Nantes cedex 2
tél : 02.72.74.73.12
fax : 02.72.74.73.19

Directrice
de publication :
Annick BONNEVILLE

